

ABONNEMENT.

Sauumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 26 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

5 Octobre 1883.

EXIGENCES DES ALLEMANDS.

On nous pardonnera de détourner quel-
 ques instants les yeux du pugilat Ferry-
 Thibaudin-Wilson, qui continue à occuper
 la presse, pour les porter de l'autre côté du
 Rhin où s'amassent les symptômes inquié-
 tants.

Les feuilles du gouvernement inséraient
 hier fort sèchement ces deux lignes : « M.
 Antoine, député de Metz au Reichstag, vient
 d'être arrêté » ; mais une agence un peu
 moins concise ajoutait que des mesures de
 sûreté allaient être immédiatement prises en
 Lorraine et que le chancelier allait deman-
 der d'urgence la discussion d'un projet à
 l'étude réglant la situation en Alsace-Lor-
 raine des annexés ayant opté pour la nation-
 alité française.

Or, sait-on quelle est la conclusion de ce
 projet ? C'est l'expulsion de cinq ou six mille
 Lorrains et peut-être d'autant d'Alsaciens
 qui, tout en optant pour la nationalité fran-
 çaise, ont été retenus en Alsace-Lorraine par
 des intérêts de famille ou d'argent, par
 l'impossibilité de vendre leurs terres, par
 les nécessités de leur industrie, et beaucoup
 aussi par le souci pieux et filial de ne point
 abandonner les tombes des aïeux.

Quant aux mesures de sûreté, on peut
 juger de celles qui seront prises extraordi-
 nairement par celles qui sont déjà en vi-
 gueur.

Un exemple entre mille : un décret vient
 d'être promulgué qui rend la langue alle-
 mande obligatoire dans toute la Lorraine à
 dater du 1^{er} janvier 1884. Notaires, avoués,
 huissiers, gardes champêtres ou forestiers,
 employés de l'administration qui ne pour-
 raient, dans les actes officiels, employer la
 langue allemande à l'exclusion de toute au-
 tre, seront, du jour au lendemain, mis à la
 porte.

Nous ne parlons que pour mémoire de
 l'augmentation incessante des corps d'armée
 d'Alsace-Lorraine. Autant de Français expul-
 sés, autant de casques à pointes qui les
 remplacent.

Et quels prétextes ou quels semblants de
 prétextes motivent cette recrudescence de
 rigueurs qui va atteindre si cruellement
 tant de Français dans leur religion ou leurs
 intérêts ? Ce sont les manifestations hostiles
 de la France à l'égard de l'Allemagne.

Certes, les hurlements de la bande répu-
 blicaine ne justifient point les arrestations,
 la persécution et les menaces de l'Allema-
 gne. Mais puisqu'on sait que cette Allema-
 gne est à l'affût de tous les prétextes, pour-
 quoi prendre tant de soin d'étaler notre
 gale républicaine, pourquoi ces rodomon-
 tades de chicards du ruisseau ?

Est-ce en hurlant, en gesticulant, en
 épuisant ses ressources, en se mettant elle-
 même au ban de l'Europe que la Prusse a
 préparé sa revanche après Iéna ? Nous
 disions avant-hier que les meilleurs alliés,
 les plus fidèles uhlans de l'empereur Guil-
 laume, étaient les républicains : l'événement
 ne vient-il pas, tristement, nous donner rai-
 son ?

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier en con-
 seil de cabinet, au ministère de l'instruction
 publique, sous la présidence de M. Jules
 Ferry. Le général Thibaudin assistait au
 conseil.

Le ministre des affaires étrangères a
 communiqué à ses collègues les dépêches
 qu'il a reçues au sujet de l'agitation causée
 en Europe par la réception d'Alphonse XII
 à Paris.

Il résulte de ces dépêches que le gouver-
 nement espagnol se propose d'adresser au
 gouvernement de la République une note
 spéciale.

Comme nous l'avons annoncé, les minis-

tres, considérant que la législation sur la
 presse ne permettait pas d'exercer d'office
 des poursuites contre les journaux qui ont
 excité la population parisienne à la regret-
 table manifestation du 29 septembre, ont
 décidé que le gouvernement demandera aux
 Chambres de modifier sur ce point la loi
 sur la presse.

Le conseil s'est ensuite occupé des projets
 que le gouvernement doit déposer à la ren-
 trée du Parlement. Il a été décidé que le
 projet de loi sur les associations, préparé
 par le ministre de l'intérieur et qui a été
 adopté par ses collègues, serait déposé sur
 le bureau du Sénat.

M. Martin-Feuillée, de son côté, déposera
 sur le bureau de la Chambre un projet de
 loi sur le cumul et le projet relatif aux mo-
 difications à apporter à la loi de 1867 sur
 les sociétés commerciales.

Il y aura demain samedi conseil des mi-
 nistres à l'Élysée, présidé par M. Jules
 Grévy.

LA PETITE MARGUERITE.

Nous tombons dans le ramollissement le
 plus extraordinaire.

La politique intérieure se déplace et quitte
 le Palais-Bourbon pour s'ébattre dans la
 chambre à coucher de M^{me} Wilson, née
 Grévy.

Ce n'est plus sur la question du Tonkin,
 ce n'est pas sur le scandale du « roi uhlan »
 que le Parlement républicain va juger le
 cabinet ; la grosse affaire qui se présente à
 la rentrée, c'est de savoir si la petite Mar-
 guerite, espoir des vieux jours du Président
 de la République, restera ou ne restera pas
 avec sa nourrice dans le palais qu'illustre
 son aïeul.

La famille de M. Grévy tient une place
 énorme à l'Élysée, et le très-peu délicat
 Wilson abuse des sentiments paternels du
 vieillard présidentiel pour mettre sens des-
 sus dessous le monde gouvernemental.

Les gens du cabinet, Ferry en tête, som-
 ment le père et grand-père Grévy de mettre
 à la porte son intrigant de gendre, M^{me} Wil-
 son, la petite Marguerite et sa nourrice ;

naturellement, le Président refuse d'expul-
 ser sa famille.

D'où il résulte que la question va être
 portée à la tribune ! Dans quels termes ? Il
 faudrait un ministre-poète et un autre mi-
 nistre-musicien pour mettre cette chose im-
 payable en opéra-bouffe.

Ce qu'il y aurait de plus joli — et ce n'est
 pas impossible — ce serait de voir le cabi-
 net débouté de sa plainte par la Chambre, et
 la majorité — confite en respect pour la
 nichée présidentielle — voter un bill d'in-
 demnité au bourgeois Grévy pour les écarts
 de son gendre.

Comme disait le *National*, dans l'état de
 ramollissement où nous sommes, tout est
 possible.

M. Wilson est donc inexpugnable à l'E-
 lysée.

En vain la presse opportuniste le som-
 mera-t-elle d'avoir à se soumettre ou à se dé-
 mettre. Fort de la protection de M. Grévy, il
 peut répondre, comme le prédécesseur de
 son beau-père :

« J'y suis, j'y reste ! »

On sait que le gouvernement a fait com-
 munique aux chancelleries étrangères la
 protestation officielle de M. Grévy contre la
 manifestation du 29 septembre.

Nous croyons savoir que le ministre des
 affaires étrangères, ayant été sondé à ce
 sujet par notre représentant, a répondu :

« L'Allemagne n'a pas à intervenir dans
 ce qui ne la regarde pas absolument ; mais
 elle ne prend pas moins bonne note de ce
 qui se passe. »

Si le cabinet Ferry n'est pas démoli à la
 rentrée, il présentera aux Chambres un pro-
 jet additionnel spécial à la loi sur la presse.

Ce projet aurait pour but de permettre
 au gouvernement de réprimer les attaques
 contre les souverains étrangers, et d'em-
 pêcher les vendeurs de publications péri-
 odiques ou soi-disant périodiques de crier
 dans les rues leur scandaleuse marchan-
 dise.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PETIT BOITEUX

III

Une fois admis à la table de ses maîtres, on ne
 cessa plus de l'y admettre.

M. et M^{me} Héloin étaient riches ; mais, moins par
 économie que par tradition, ils voyaient assez peu
 de monde et vivaient de la vie modeste et solitaire
 des bourgeois provinciaux d'autrefois.

A chaque printemps, ils faisaient un voyage à Pa-
 ris ou en Suisse. C'était leur unique distraction. Ils
 en revenaient avec une provision de souvenirs pour
 tout le reste de l'année. Ils ne demeuraient d'ail-
 leurs point inactifs. Elevé à la campagne, M. Héloin
 en aimait les travaux. Il dirigeait lui-même une
 ferme qu'il possédait à Blangy et qui était exploitée,
 sous sa propre surveillance, par la famille de Pierre,
 son domestique. Quant à M^{me} Héloin, quoique ins-
 truite et lettrée, elle avait adopté avec une sorte
 d'enthousiasme les goûts de son mari. Sa serre et
 sa basse-cour étaient citées dans tout le départe-
 ment, et, lorsqu'elle s'était occupée de ses fleurs,
 elle ne dédaignait point de donner ses soins person-
 nels à ses poules, ses pigeons, ses oies, ses dindes
 et ses lapins.

A un certain point de vue, l'existence que l'on
 menait au château des Bruyères — dans le pays
 on donnait le nom de château à cette habitation —
 ressemblait à celle de certains « gentlemen farmers »
 de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre, moins cepen-
 dant l'effroyable tumulte des chasses britanni-
 ques ; car M. Héloin n'avait qu'un couple de chiens
 d'arrêt, et ne chassait pas plus de cinq ou six fois
 par an. Rien, par conséquent, de plus calme, de
 plus régulier, de mieux ordonné que cette vie à la-
 quelle manquait uniquement, pour en égayer la mo-
 notonie, le rire d'un enfant.

C'était là, en réalité, la grande douleur et la
 grande espérance de M. et de M^{me} Héloin. Peut-être
 aussi était-ce là le secret du bienveillant et presque
 maternel accueil fait par M^{me} Héloin au petit Vos-
 gien. Pour elle, jusqu'à un certain point, il pouvait
 remplacer, selon l'expression du poète :

L'être inconnu promis à notre aube mortelle

— Si j'en avais un, se disait-elle, il serait sans
 doute vil et gai comme celui-ci.

Aussi, loin de se fâcher — à l'exemple de M.
 Pierre — de la turbulence de l'enfant, elle en riait,
 elle en était heureuse ; elle lui aurait volontiers re-
 proche de n'être pas assez bruyant et de ne se point
 sentir assez libre.

Charles avait profité de cette faiblesse — on vient
 de le voir — mais instinctivement il avait compris
 qu'il ne devait pas en abuser. Avec ses camarades,

d'école — car M. Héloin avait voulu qu'il s'instrui-
 sât, — avec les domestiques, il se laissait aller à la
 fougue de son tempérament ; mais devant ses bien-
 faiteurs, il se montrait plein de prévenance et de
 respect, cédant ainsi non point à quelque hypocrite
 calcul, mais à un sentiment profond de reconnais-
 sance.

Une telle conduite devait produire son effet na-
 turel. Au bout d'un an, Charles n'était plus un
 étranger aux Bruyères. On s'était habitué à le
 regarder et à le traiter comme un jeune parent des
 maîtres. A M^{me} Héloin, on disait aussi souvent :
 « C'est votre fils ? » que : « C'est votre neveu ? »
 La nuance était, en réalité, fort difficile à saisir.
 M^{me} Héloin se contentait de répondre :

— C'est notre enfant adoptif.

Qui donc, au surplus, pouvait le réclamer ?
 Malgré ses recherches, M. Héloin n'avait pu se
 procurer la moindre nouvelle des vanniers. Il était
 improbable que ceux-ci, de leur côté, fissent des
 démarches pour savoir ce qu'était devenu leur
 enfant. Oublié, Charles s'était accoutumé à l'oubli
 et oubliait lui-même. Toutes ses affections s'étaient,
 pour ainsi dire, enfermées entre les murs du
 château ; il les partageait entre ses bienfaiteurs et
 la vieille Claudine qui le grondait perpétuellement,
 mais qui l'aimait d'un véritable amour de grand-
 mère.

Pierre seul continuait à rester froid à son égard,

ce qui n'empêchait pas le petit Charles de le défen-
 dre chaque fois que l'on reprochait à ce garçon
 endormi quelque négligence ou quelque maladresse.

Les choses en étaient à ce point, lorsque, vers la
 fin de 1849, après sept ans de mariage, M^{me} Héloin
 eut un fils.

Aux Bruyères, ce fut une grande fête. Tout le
 village y participa. Pierre lui-même sortit de sa
 torpeur habituelle ; il se procura un fusil et, le
 jour du baptême, il usa toute une boîte de poudre.
 Comme le petit boiteux paraissait plus content que
 personne, riait, criait, sautait, battait des mains,
 Pierre lui glissa ceci dans l'oreille :

— Maintenant, les pièces de vingt sous ne valent
 plus qu'un sou pour toi.

Charles ne comprit pas et ne se donna point la
 peine de demander une explication.

— Je le mènerai promener, se disait-il. Je lui
 apprendrai l'alphabet, le nom des fleurs. Quand il
 sera plus grand, je le ferai monter à cheval...

Au bout de deux ou trois mois, cependant, il
 s'aperçut que tout en lui témoignait la même
 amitié, M. et M^{me} Héloin ne s'occupaient plus
 autant de lui. Paul par ci, Paul par là ! il n'était
 plus question de Charles. Cette constatation l'affli-
 gea un instant ; mais, devant l'insistance de Pierre
 à lui répéter sans cesse : « Hein ! tu le vois, et cela
 commence seulement ! » il redressa la tête.

— Eh bien ! répondit-il au lourdaud, qu'est-ce

Ces délits ressortiraient de la police correctionnelle, afin d'assurer la condamnation.

Les titres de publications seraient soumis à l'autorisation préalable et devraient être déposés trois jours d'avance.

On comprend que, dans ces conditions, il ne serait pas possible d'improviser un scandale d'à-propos.

Plusieurs journaux ont annoncé de grands envois de canons dans les forts de l'Est. Le fait est inexact.

Depuis la création de l'artillerie de forteresse, tous nos arsenaux ayant préparé le matériel nécessaire aux garnisons spéciales, aujourd'hui on fait distribuer dans tous les forts de la France : équipement, fournitures de bois et de fer, vivres, etc., excepté les canons, par la raison toute simple que nos forts en sont depuis longtemps pourvus.

Comme on écrit l'histoire :

Le *Voltaire*, pour établir la *déroute* du parti monarchique, cite les journaux qui ont disparu après la mort de M. le comte de Chambord ; lisons :

Le *Courrier de la Nièvre*... aussitôt remplacé par le *Ralliement*.

L'*Union du Midi*... aussitôt remplacée par l'*Union du Languedoc*.

La *Gazette de Normandie*, remplacée par le *Patriote*.

L'*Etoile*, d'Angers, remplacée par l'*Anjou*.

La *Gazette de Nîmes*, remplacée par la *Gazette méridionale*.

L'*Union de Bretagne*... qui vit toujours.

Le *Citoyen*... qui vit toujours.

Et enfin l'*Union* à laquelle sa situation particulière imposait certains devoirs, mais qui n'a cessé sa publication qu'après une affirmation formelle des droits de M. le comte de Paris.

Allons, Messieurs, ceux que vous tuez se portent fort bien.

D'après le *Gaulois*, voici le texte absolument inédit du télégramme que l'empereur Guillaume a adressé à don Alphonse, immédiatement après avoir été informé des incidents de samedi dernier :

« Je déplore l'insulte qui vous a été faite à Paris. Je sais d'ailleurs qu'elle s'adresse à moi beaucoup plus qu'à vous. »

» GUILLAUME. »

L'ambassade ottomane communique la note suivante :

« A la suite des renseignements reçus de Constantinople, l'ambassade impériale ottomane oppose le démenti le plus formel et le plus catégorique aux nouvelles répandues dans Paris sur la santé de S. M. I. le Sultan. »

MM. Jules Ferry et Raynal, acceptant les invitations qui leur étaient adressées, se rendront, le samedi 13 et le dimanche 14 octobre, à Rouen et au Havre.

qu'il y a d'étonnant à cela ? Je ne suis qu'un vagabond recueilli ici par charité. Paul, c'est le fils des maîtres.

Sa bonne humeur lui revint ; mais la situation particulière qui lui était faite l'avait forcé à réfléchir.

— Il faut que je me rende utile maintenant, se dit-il.

Il avait su se concilier l'affection du père Bruno, le maître d'école des Bruyères. L'honnête fonctionnaire n'était pas un puits de science ; mais il possédait une solide instruction primaire, et l'on tenait à lui parce qu'il savait toucher de l'orgue. Charles s'attacha plus étroitement à lui. Il travailla avec beaucoup d'ardeur, et, comme il était fort intelligent, qu'il avait, d'autre part, à sa disposition la bibliothèque du château, il ne tarda pas à dépasser en connaissances élémentaires le vieil instituteur lui-même. Ensuite, avec le curé, il étudia le latin et le grec, si bien que, dans les premières années de l'Empire, il obtint ses deux brevets, après un très-brillant examen, puis le diplôme de bachelier ès-lettres.

A cette époque, c'est-à-dire en 1835, il avait dix-sept ans et Paul en avait dix.

— Je serai, si vous le voulez bien, dit-il à M. Héloin, le précepteur de votre fils. Peut-être pourrai-je m'acquitter ainsi d'une partie de la dette que j'ai contractée envers vous.

UN PEU PLUS DE LUMIÈRE.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

« Alphonse XII était décidé à partir dimanche dans l'après-midi, et le train spécial était commandé à la gare d'Orléans, quand, vers midi, M. Mollard vint annoncer que M. Grévy viendrait présenter des excuses à 3 heures. »

« A l'heure dite, le Président arriva en voiture avec le général Pittié ; M. Grévy en habit avec la plaque de la Légion d'Honneur, M. Pittié en redingote. »

« Vide complet dans la cour de l'hôtel ; M. Grévy aurait pu cependant y remarquer le voiture de gala de l'ambassade d'Allemagne, sauf-conduit offert par le prince de Hohenlohe, en cas de danger. »

« Un huissier ouvrit la portière de la voiture présidentielle : personne sur le perron de l'hôtel, personne dans le vestibule, si ce n'est un autre huissier qui s'avança vers le Président pour lui retirer son pardessus. »

« Le Président fit antichambre environ deux minutes, deux minutes qui eussent laissé à tout autre que M. Grévy le temps de prendre d'autres résolutions plus viriles. Mais le vieillard était décidé à toutes les humiliations : elles ont été complètes. »

« Enfin on l'introduisit dans le salon royal où Alphonse XII le reçut assis sous le dais qui abrite son portrait. Il se leva à l'approche du Président et écouta de bon son humble speech. »

« Le Roi a réellement dit en parlant du dîner de l'Elysée : « Je ferai encore ce sacrifice. » »

« M. Grévy s'est retiré sans être accompagné par l'ambassadeur, et il était si troublé qu'il ne pouvait plus retrouver la manche de son paletot ; il mettait la main dans la poche intérieure, poussait vainement et n'en sortait plus, si bien qu'il y eut quelques sourires. »

« Alphonse XII avait exigé le texte des paroles d'excuse, par écrit, avant l'heure du dîner. Il l'a eu. »

« Il avait exigé l'insertion à l'*Officiel* du lendemain. On l'avait promis, et on n'a pas tenu parole. »

« Enfin, il était convenu que M. Grévy porterait la Toison d'Or au dîner et Alphonse XII avait passé le grand cordon de la Légion d'Honneur de façon à pouvoir l'ôter rapidement si M. Grévy commettait une nouvelle grossièreté : les deux extrémités du ruban rouge n'étaient retenues que par une épingle. »

« M. Grévy, peu au fait des coutumes, avait passé à son cou la Toison d'Or avec le collier, au lieu de suspendre simplement les insignes à un ruban-cravate, et le Président, avec ce collier qui ballottait sur sa poitrine et tombait jusqu'au bas du plastron, ressemblait à s'y méprendre à l'huissier que nous montrent les caricatures du *Triboulet*. »

« Voilà la vérité exacte, et nous défions qui que ce soit de l'Elysée, du ministère, ou de l'ambassade d'Espagne, de corriger ce récit. »

» En résumé : imbécillité de la foule, com-

— Alors fixe toi-même ton traitement.

Charles rougit.

— Oh ! monsieur, vous voulez donc que je sois véritablement un étranger dans votre maison ?

— Pourquoi donc parles-tu de dette ?

Ce mot lui ferma la bouche. Il resta au château dans les mêmes conditions qu'auparavant.

(A suivre.)

Alexis MUENIER.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 8 octobre 1883,

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique
de Charles Lecocq.

Nous publierons demain la distribution des rôles.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

plicité, grossièreté du gouvernement français et platitude ensuite.

» Et enfin trop de naïveté ou d'étourderie, si l'on veut, de la part du jeune Roi et de ses conseillers. Un peut trop de condescendance ensuite. — Jean CADET. »

Dimanche, pendant sa promenade sur les boulevards de Paris, avec le général Blanco, Alphonse XII s'est amusé à acheter les journaux du matin à différents kiosques. Une des marchandes lui dit : « Achetez donc ça, le *Roi uhlan*, c'est tout nouveau, ça parle du roi d'Espagne. — Ah ! fit Sa Majesté, il paraît que c'est un triste individu ce roi d'Espagne. — Mais, pas du tout, fit la marchande, il est tout jeune et très-joli garçon, je l'ai vu passer hier. » Et le Roi, qui acheta le *Roi uhlan*, riait de bon cœur en racontant cet incident au retour à l'ambassade.

L'ARRESTATION DE M. ANTHOINE.

On écrit de Pagny-sur-Moselle, 3 octobre, à la France :

« La population française de Metz est sous le coup d'une profonde émotion : son représentant au Reichstag, M. Anthoine, a été arrêté lundi soir. Dans la journée on avait envoyé chez lui un commissionnaire ou plutôt un espion. »

« M. Anthoine était absent. Il rentra pour dîner et se rendit le soir dans le café où il a coutume d'aller. Au moment où il entra, vers sept heures et demie, un inspecteur de police vint lui dire que le chef de la police de Metz voulait lui parler. M. Anthoine, sans défiance, se rendit à cette invitation. »

« A la police, il apprit qu'il allait être incarcéré sur un mandat décerné par le procureur près la cour suprême de Leipzig. Sur sa demande, M. Anthoine fut escorté chez lui, rue Royale, où il put prévenir sa famille. »

« Reconduit à la prison, il subit un premier interrogatoire très-court. Du reste, le juge d'instruction demanda au prisonnier s'il voulait le retour des pays annexés à la France par la force. »

« — Oui, répondit M. Anthoine, mais je préférerais que cette restitution eût lieu par voie diplomatique et sans guerre. »

« Sur une autre question du magistrat prussien, M. Anthoine dit qu'il demandait sa mise en liberté sous caution. Cette demande a été transmise à Leipzig. Il est peu probable qu'elle soit accordée. »

« Hier, M^{me} Anthoine a vu son mari à la prison. Elle est rentrée chez elle, suivie par deux agents de police qui ont fait une nouvelle perquisition au domicile du prisonnier et ont encore saisi différents papiers. »

« M. Anthoine a pris M^{me} Muller pour défenseur ; celui-ci ne croit pas qu'on puisse baser sur rien une accusation de haute trahison. Les lettres saisies chez M. Anthoine sont insignifiantes et il n'y a pas de lois contre les prétendus crimes reprochés au patriote messin. »

« M. Anthoine ne peut voir que sa femme. Il est soumis au régime de la prison et ne peut faire venir ses repas du dehors qu'avec autorisation expresse du préfet de la Lorraine. On l'a autorisé à prendre avec lui quelques livres et un code. »

« Sa détention préventive à Metz peut se prolonger deux ou trois semaines, après quoi il sera transféré à Leipzig. »

« Toutes ses réponses au juge d'instruction ont été sténographiées en allemand pour être envoyées à la cour suprême. »

« M. Anthoine a bon courage et pleine confiance dans son droit, et la population messine le suit avec sympathie dans cette nouvelle épreuve. Il n'y a eu aucune manifestation ; au contraire, la ville est plus morte que jamais dans les rues. Rien que des soldats, toujours des soldats. »

« Jeudi, M. Anthoine était allé se concerter avec M. Kablé, à Strasbourg, au sujet du procès à intenter à la *Norddeutsche Zeitung*, qui a publié les lettres saisies chez le député messin. M. Anthoine a été filé par un policier allemand qui l'a suivi comme une ombre. Sa maison est surveillée à Metz et il ne pouvait faire un pas sans avoir à ses trousses une nuée d'agents de police. »

« Metz a appris avec stupeur la nouvelle. Elle n'en est plus à compter les coups qui l'accablent. Le bruit avait couru, ce matin, que M. Anthoine avait été relâché. Je puis malheureusement vous affirmer qu'il n'en est rien. »

» J'ai essayé de voir le prisonnier. Inutile de dire que j'ai été éconduit de la belle façon. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin à la *Gazette de Cologne* :

« Les faits qui se sont produits lors du passage du roi d'Espagne à Paris ont inspiré ici plus de compassion et de mépris que de colère. »

« Beaucoup de personnes, appartenant même aux sphères officielles, ont, dit-on, conseillé au gouvernement de Berlin d'adresser des réclamations au gouvernement français au sujet de ces manifestations, qui sont plutôt dirigées contre l'Allemagne que contre le roi d'Espagne. »

« On sait déjà que le gouvernement allemand n'a pas suivi ce conseil, mais il veut d'abord savoir si ces faits seront, comme il y a lieu de le croire, un incident passager, ou s'ils auront, au contraire, des suites. »

— On lit dans la *Gazette nationale* :

« Le roi d'Espagne ayant reçu satisfaction, l'Allemagne pourrait passer sur ce qui la concerne dans cette affaire. Mais la surexcitation des esprits continue. »

« Si les manifestants restaient maîtres de la rue, des faits pourraient se passer qui laisseraient aux Etats qu'ils toucheraient l'impossibilité de les ignorer. »

La *Gazette de Voss* s'exprime ainsi à ce sujet :

« Les dernières manifestations sont un symptôme des plus graves, surtout en ce qu'elles révèlent chez tous les facteurs politiques, chez les hommes d'Etat, aussi bien que chez les journalistes et dans la population parisienne, un manque absolu du sentiment de la responsabilité personnelle. Tout le monde, à Paris, assure que l'Allemagne a voulu provoquer la France et n'attend que l'occasion de se jeter sur elle. Chacun sait que la France n'est pas prête et que la guerre serait pour elle le plus grand malheur ; et, de gaieté de cœur, on offre à l'Allemagne le prétexte qu'on prétend qu'elle cherche en insultant le roi d'Espagne. On devrait enfermer des gens qui, ayant devant eux un tonneau rempli de poudre, voudraient y jeter une torche enflammée. Voilà pourtant ce que font les journalistes parisiens et les Athéniens de la rue La Fayette. »

ESPAGNE. — Le cabinet a dû soumettre hier au Roi la note contenant les réclamations que le marquis Vega de la Armijo va envoyer au gouvernement français, parce que les explications et satisfactions données sont jugées insuffisantes, à ce que dit même la presse ministérielle.

La *Epoca* dit que le gouvernement civil a dû empêcher hier des démonstrations autour de l'ambassade française, toujours gardée par la gendarmerie, qui surveille nuit et jour le quartier environnant.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 octobre.
La Bourse ne présente pas de changements sur hier. Le marché est toujours faible, mais les progrès de la réaction ne vont pas plus loin.

Le 3 0/0 se tient entre 77.60 et 77.52 ; le 4 1/2 0/0 1883 varie de 107.50 à 107.42 1/2 et termine à 107.37.

La Banque de France est toujours faible à 5,250 et 5,260 ; le bilan de ce jour accuse un bénéfice de 988,961 fr.

La plupart des établissements de crédit ne subissent pas de changements notables sur les cours précédents. La Banque de Paris cote 927 et 930, la Banque d'Escompte 505, le Lyonnais 555, etc.

Les actions du Foncier qui avaient débuté faibles à 1,225, reprennent ensuite à 1,235 pour terminer à 1,237.50.

Les Obligations Foncières Nouvelles résistent, comme précédemment, aux fluctuations du marché et restent demandées aux environs de 349 les libérées ; les communales 1880 cotent 452.75.

Le Panama est toujours faible entre 481 et 482.50 ; les Obligations anciennes, après une légère reprise à 420, retombent de nouveau à 417.50, ce qui les remet à 20 fr. au-dessous du prix d'émission. Les Obligations nouvelles cotent 283.75, soit 1 fr. 25 de perte.

Le Suez, malgré une assez belle recette de 260 mille francs, est faible à 2,307.

Les chemins subissent également les conséquences de la réaction d'hier et sont lourds aux cours suivants : 1,360 le Nord, 1,122 le Midi, 1,135 le Nord, 1,278 l'Orléans.

Nous rappelons à l'attention de nos lecteurs les

obligations nouvelles 4 0/0 Ouest-Algérien, qui donnent un revenu supérieur aux obligations de nos grandes lignes françaises, peuvent avantageusement remplacer ces titres.

Les obligations 4 0/0 Ouest-Algérien ayant la garantie de l'Etat, sont de véritables rentes françaises et ont l'avantage de donner un revenu sensiblement supérieur à 4 1/2, prix auquel la Banque des Communes de France délivre ces obligations; l'intérêt de 20 fr. représente un revenu, net d'impôt, de 4.17 0/0.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nathan à Saumur.

Brillante société, hier soir, dans le magnifique salon de l'hôtel de la Paix, pour assister à l'un des meilleurs concerts qui aient été donnés depuis bien longtemps dans notre ville.

Beaucoup des auditeurs se souvenaient de Nathan qu'ils avaient applaudi jadis dans l'une de ces charmantes soirées que la Société philharmonique de Saumur offrait à ses concitoyens, et ce violoncelliste émérite leur avait laissé une impression que le temps n'avait point effacée.

Hier, ils ont retrouvé Nathan toujours le même, maître souverain de son instrument, superbe de vigueur et d'expression inimitable par le sentiment musical qu'il possède au plus haut degré.

Nous n'avons pas besoin de dire de quels applaudissements ont été salués chaque morceau de Nathan, et quels braves ont couverts sa fantaisie sur *Faust*, *Io l'Améro*, *mélodie*, et sa *Polonaise*.

Nathan s'était assuré le concours de deux artistes de notre ville dont la réputation parmi nous n'est point à faire.

M^{me} Mercier, qui a toujours accompagné le maestro, s'en est tirée à sa plus grande gloire. Ce n'était pas mince besogne que de se présenter avec le roi des violoncellistes. M^{me} Mercier était bien à la hauteur de la tâche; elle suivait Nathan avec une égale assurance, se jouant sur son piano des difficultés les plus grandes, passant avec une rapidité extraordinaire des sons graves aux notes les plus élevées. Aussi avait-elle à partager les applaudissements qui retentissaient après chacun des morceaux.

Après ces deux maîtres, une jeune artiste pleine d'avenir, M^{lle} Yvonne Bersoullé, a captivé l'attention. Elle a fait preuve d'une méthode parfaite et d'un doigté des plus sûrs; elle a volé sur son piano dans la *Chasse au papillon* avec une agilité extraordinaire; dans cette course effrénée, la mesure n'était point négligée, et la bonne grâce a toujours présidé pour vaincre les difficultés les plus ardues. Saumur ne peut être que fier de posséder un professeur tel que M^{lle} Bersoullé.

Pour la partie vocale, M. Nathan avait fait appel au talent de M^{lle} Gabrielle de Bienville. Le voyage n'a pas été favorable à cette jeune fille, sa voix était parfois couverte; cependant elle possède de fort belles notes et fait des vocalises qui demandent des notions sérieuses de musique et un organe heureusement doué. Aussi le public ne lui a pas ménagé les applaudissements.

En somme, la soirée a parfaitement réussi, et les amateurs qui auront été retenus chez eux ne pourront que regretter de n'avoir pu partager les douces émotions qu'ont su inspirer Ernest Nathan et les artistes qui l'assistaient.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 7 octobre 1883,
à 4 heures du soir.

Programme.

1. La Bienvenue..... marche.
2. La Rieuse..... polka.
3. Giroflée..... fantaisie.
4. Il Delirio..... mazurka.
5. Les Enfants de la France..... quadrille.

Le chef de musique, V. MEYER.

Hier soir, le dernier train du chemin de fer de l'Etat qui doit entrer en gare à 11 h. 35 était signalé de Montreuil-Bellay avec 47 minutes de retard.

A son arrivée à Saumur, il avait gagné 45 minutes; l'aiguilleur, ne comptant pas sur cette avance, se serait éloigné de son poste; de sorte que la machine, ayant encore

une certaine vitesse, s'est engagée sur une voie encombrée par les wagons du train précédent et les tamponna avec force. Il y eut alors une violente secousse: plusieurs voyageurs ont reçu à la tête des contusions assez fortes, mais qui, heureusement, ne présentent par de gravité.

Le retard dans la marche de ce train n'était occasionné que par des manœuvres et des retards de correspondances.

Le mécanicien et le chauffeur n'ont eu aucun mal, ils ont pu reprendre leur service dès ce matin.

Le numéro 2,529,987 de la Loterie de Lille, qui a été placé par M. Libaros, libraire à Nantes, et qui a gagné le gros lot de 100,000 francs, appartenait à une Saumuroise, M^{me} Riobé, née Levron, marchande de tabac à Nantes.

UN NOUVEAU CANARD.

Nous trouvons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* ce curieux entrefilet:

« On s'occupe déjà, à Saumur, du grand carrousel de FIN D'ANNÉE (!) qui sera donné sur les derniers jours d'octobre (!).

» Il sera présidé par le GÉNÉRAL commandant l'Ecole; tous les élèves y prendront part.

» M. Thibaudin, dont on a sollicité la présidence, a remercié.

» Ce militaire sent la goutte de bien loin. »

L'autre jour, c'était seulement un carrousel dans le *Chardonneret* (Chardonnet) que les feuilles parisiennes annonçaient pour la fin d'octobre, à l'occasion de la visite du ministre de la guerre. Maintenant on parle d'un carrousel de FIN D'ANNÉE présidé par le général (!) commandant l'Ecole!

Nous ne savons dans quel journal notre confrère de Tours a puisé cet étrange renseignement.

L'*Echo Saumurois* a cependant relevé le premier racontar.

Divers journaux ont indiqué, les uns le 5 octobre, les autres le 5 décembre, comme date du départ des conscrits affectés à l'armée de mer.

Des renseignements puisés à bonne source nous permettent de dire que cette date n'est pas encore définitivement arrêtée.

Une recommandation des plus importantes est souvent renouvelée aux habitants de la campagne: c'est d'enfourmer immédiatement les animaux morts qui ne peuvent servir à l'alimentation. Ainsi, une vache, un bœuf doivent être mis en terre dès qu'ils viennent de mourir de maladie. Il faut agir de même pour les taupes, rats et même les souris qu'on vient de tuer. Si on les laisse entrer en décomposition, à l'air extérieur, des mouches viennent s'imprégner des matières corrompues et occasionnent souvent les plus graves accidents.

Ces jours derniers, Jean Babin, fermier à Cours (Deux-Sèvres), a été piqué à la joue par une de ces mouches charbonneuses. Au bout de quelques heures, sa joue était enflammée, et il a fallu les secours les plus énergiques de la médecine pour empêcher le virus d'amener la décomposition générale du sang. C'est à l'aide d'une forte cautérisation qu'un médecin est parvenu à arrêter le progrès du mal et à sauver la vie du malheureux fermier.

C'est un nouvel exemple qui prouve l'utilité de l'enfouissement immédiat des animaux avant leur décomposition.

La Monnaie de Paris vient de recevoir l'ordre de frapper des pièces de nickel de cinq et de dix centimes, à l'effigie de la République.

« ANGERS-REVUE ».

Angers-Revue a fait sa réapparition jeudi 27 septembre dernier, et reviendra tous les jeudis, pendant six mois, nous entretenir, avec sa verve ordinaire et sa fine critique, des choses de l'art et du théâtre, des artistes, des maîtres de la musique et de leurs œuvres. On sait quels écrivains distingués et quels juges compétents tiennent la plume dans cette intéressante revue artistique et littéraire.

Voici l'attrayant programme que M. Louis de Romain trace, dans un premier article, à la nouvelle campagne théâtrale:

« Toute campagne théâtrale repose sur un nombre assez restreint d'opéras qui forment, chaque année, doivent revenir fréquemment sur l'affiche. C'est ce qu'on nomme le répertoire. Vieilles ou jeunes, démodées ou non, les pièces qui le composent s'imposent pour deux raisons: d'abord parce que les œuvres capables de les remplacer manquent, ensuite parce qu'elles sont connues de tous les artistes. Les amateurs d'opéra-comique, les fanatiques de Boieldieu, d'Auber et d'Adam n'ont qu'à dormir en toute sécurité, les directions ne pouvant pas plus se passer de jouer la *Dame Blanche*, *Haydée*, le *Chalet* qu'eux de les entendre. Il en est de même pour les opéras italiens, aimés des chanteurs et sus par eux, tels que *Violetta*, *Lucie*, le *Trovère*. Ils ne sont point utiles, mais indispensables. Voilà de quoi rassurer toute une importante série d'auditeurs. À ceux que pourrait intéresser le sort de l'opérette, il suffit de dire que ce dernier genre, si peu artistique qu'il puisse être, ayant le don de remplir la salle, il faudrait avoir perdu toute espèce de sens commun pour songer à l'oublier pendant six mois. Soyons donc certains d'entendre encore longtemps les joyeux refrains des *Cloches*, de la *Mascotte* et de *tutti quanti*.

» Cependant auprès de cette obligation de rejouer chaque année les mêmes pièces, il en est une autre dont les directeurs, soucieux de faire de l'art, doivent s'inquiéter: c'est celle de ne point refuser « le feu de la rampe » aux ouvrages nouveaux qui le méritent et encore celle de chercher parmi les anciens opéras ceux qui paraissent dignes d'être repris. L'Association artistique ne manquera à aucun de ces devoirs et soit dans le domaine des nouveautés, soit dans celui des reprises, elle choisira les œuvres qui lui sembleront intéressantes. Il est superflu de citer des noms; le public ne tardera pas à s'apercevoir, en lisant les affiches, qu'au Théâtre il n'y aura pas beaucoup de temps perdu cet hiver. »

Association Artistique d'Angers

(7^e ANNÉE)

CONCERTS POPULAIRES

20 Concerts populaires pendant la saison théâtrale 1883-84.

Orchestre, 55 musiciens. — Choral, 40 chanteurs. — 1^{er} chef-d'orchestre: M. Gustave LELONG; — 2^e chef d'orchestre: M. Jules CLOSON.

Priz des places (au bureau). — Loges (la place), 8 fr. — Stalles de gradins, 8 fr. — Stalles de parquet, 5 fr. — Stalles de pourtours, 3 fr. — Premières, 4 fr. 50. — Secondes, 50 c.

Abonnement pour les 20 concerts de la saison. — Stalles de gradins, 400 fr. — Loges (la place), 70 fr. — Stalles de parquet, 70 fr. — Stalles de pourtours, 35 fr. — Premières, 25 fr.

L'abonnement aux loges sera traité de gré à gré avec l'administration, qui, dans aucun cas, ne donnera une place isolée dans une loge.

Tous les abonnements sont nominatifs, mais non personnels. L'abonné pourra donc disposer à son gré de ses vingt cartes.

Membres fondateurs. — Les personnes qui s'engageront à verser à titre de garantie tout ou partie d'une somme de cinquante francs dans le cas où les dépenses excéderaient les recettes, deviendront Membres fondateurs de l'Association. Elles auront le droit d'assister aux répétitions. Il ne sera demandé par famille qu'une seule garantie de 50 fr. Il ne sera plus demandé de garantie quand la famille se composera de trois personnes au moins.

L'abonnement aux stalles de gradins donne droit au titre et aux avantages de Membre fondateur.

Les garanties sont en dehors de l'abonnement.

Avis. — On s'abonne dès aujourd'hui, pour les 20 concerts de la saison, au bureau de location du Grand-Théâtre.

Concert tous les dimanches, à 1 heure 1/2, à partir du dimanche 4 octobre 1883, salle du Cirque.

NANTES.

Mardi dernier avait lieu l'ouverture de la saison théâtrale au Grand-Théâtre de Nantes. On jouait la *Juive*, et le fameux cortège qui termine le premier acte a failli donner lieu à un accident qui aurait pu avoir des conséquences très-graves. Deux des chevaux de ce cortège, par suite de la maladresse du machiniste chargé de baisser la toile, se sont trouvés pris dans le petit espace compris entre le rideau et la rampe de gaz; si ces pauvres bêtes avaient pris peur, elles reculaient et tombaient dans l'orchestre, ainsi que cela a déjà eu lieu il y a quelques années. Fort heureusement, les chevaux en question, sans être précisément aussi inoffensifs que les chevaux de bois de la place Bretagne, se sont montrés d'une placidité rare et ont attendu patiemment que le rideau se relevât pour leur permettre de rentrer sur la scène. Leurs cavaliers nous ont paru beaucoup plus émus qu'eux-mêmes du péril auquel ils avaient échappé, car dans leur précipitation à quitter le poste dangereux où ils se trouvaient, ils ont laissé tomber une partie de la ferblanterie qui composait leur armure.

PROFITEZ-EN!

« Monsieur, je ne ressens plus aucune douleur; depuis 4 mois je souffrais partout, particulièrement du dos et de la poitrine, je ne pouvais plus faire deux pas, j'éprouvais des palpitations très-fortes, même la nuit; j'avais perdu l'appétit et le sommeil, bien des personnes me croyaient poitrinaire. C'est alors que je vis les attestations vantant les Pilules Suisses, et j'en achetai une boîte à 1 fr. 50. Trois jours après je commençais à ressentir du mieux et à ce moment je suis parfaitement guérie. Aussi je vous remercie mille fois, ainsi que les personnes qui ont fait aussi usage de vos Pilules et qui se trouvent beaucoup mieux. J'ai déjà parlé beaucoup des Pilules Suisses, et fait circuler le petit billet qui entoure les boîtes afin que tout le monde puisse se convaincre et en profiter. Inutile de vous autoriser à ajouter mon nom à vos nombreuses cures. »

» M^{lle} LE PERDU, à Saint-Quay (C.-du-N.). »

A. M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Faits divers.

La fièvre typhoïde règne dans l'importante caserne de la Par-Dieu, à Lyon. La brigade de cuirassiers comprenant les 4^e et 9^e régiments a dû quitter son casernement pour aller passer quelque temps au camp de la Valbonne.

Un détachement du 36^e d'artillerie, qui devait rentrer demain des exercices de tir, a reçu l'ordre d'ajourner son retour.

Le typhus sévit également avec violence à Vienne. La population commence à être très-inquiète. On assure qu'il y aurait en ce moment une quarantaine de cas en dehors des décès déjà constatés.

**

L'année juive a commencé mardi. Le Nouvel an se célèbre, dans la religion israélite, par huit jours de fêtes.

Les deux premiers sont remplis par des cérémonies à la synagogue.

**

ONZE ROSIÈRES. — On ignore généralement que le célèbre financier Colbert a laissé par testament une rente annuelle et perpétuelle destinée à doter, chaque année, deux jeunes filles pauvres et vertueuses choisies dans la circonscription de son ancienne seigneurie de Châteauneuf (Cher).

Cette œuvre, appelée dans le pays l'*œuvre des mariages*, n'a pas fonctionné depuis cinq ans, de sorte que, cette année, ce n'est pas deux, mais onze jeunes filles qui seront dotées, et recevront, le jour de leur mariage, une somme de 250 fr. chacune. Onze rosières d'un coup! C'est là un fait assez rare pour être signalé.

Dans un de nos prochains numéros, nous commencerons la publication en feuilleton de

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD BIDIER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.		Coture précé.	Dernier cours.
3 %	77 60	77 60	Est	735	730	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	515
3 % amortissable	79 60	79 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1355	1360	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	504	Est	354 25	350
4 1/2 %	106 00	106 70	Midi	1140	1135	1865, 4 %	514 50	514	Midi	359 50	358 75
4 1/2 % (nouveau)	107 55	107 52	Nord	1815	1820	1869, 3 %	403 50	404	Nord	366	365
Obligations du Trésor	505	505	Orléans	1275	1285	1871, 3 %	391	391 50	Orléans	360	359 50
Banque de France	5275	5309	Ouest	792 50	795	1875, 4 %	512	513	Ouest	358 50	358
Société Générale			Compagnie parisienne du Gaz	1350	1335	1876, 4 %	512	512	Paris-Lyon-Méditerranée	360 50	363 50
Comptoir d'escompte	965	972 50	Canal de Suez	2805	2815	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	523	Paris-Bourbonnais	361	360
Crédit Lyonnais	557 50	550 25	C. gén. Transatlantique	505	501 25	Obligations communales 1879	449 75	450	Canal de Suez	557	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1240	1230				Obligat. foncières 1879 3 %	452 50	453			
Crédit de France	18	16									
Crédit mobilier	330	340									

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarrettières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

VENTE

PAR ADJUDICATION

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur

Le 27 Octobre 1885, heure de midi

DU

GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,

Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX : 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements :

Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,

Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Étude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennez.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

A la Genaudière, commune de St-Georges-des-Sept-Voies,

Le DIMANCHE 7 octobre 1885 et jours suivants, à midi.

On vendra :

Vaisselle, meubles ordinaires et en acajou, plusieurs lits garnis, linge de ménage, un cheval, deux voitures à quatre roues, vins en bouteilles, deux vaches.

Le cheval, les voitures, les vaches et le vin seront vendus le mardi 9.

On paiera comptant et 10 0/0 en plus. (622)

Étude de M^e P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1^{re} hypothèque sur une valeur double.

S'adresser à M^e GUIBERT, notaire.

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE OU ÉCHANGER

UNE PROPRIÉTÉ

A 2 kil. de la gare de Noirterre, près Bressuire.

PETIT CHATEAU MODERNE

Et trois fermes.

7 hectares de bois ; 25 hectares de prairies ; 128 hectares de terres. D'un seul tenant.

Belle chasse.

Revenu net d'impôts : 10,500 fr.

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

L'HOTEL DE L'ESPÉRANCE

Sis à Saumur, rue de la Petite-Bilange.

Bonne clientèle.

S'adresser à M^{me} veuve LEFFET-Coron. (573)

Étude de M^e HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Étude de M^e HÉDELIN,

Le samedi 6 octobre 1885, à une heure,

CLOSERIE

A Amigné, communes de Tigné et de la Fosse,

D'environ 12 hectares 20 ares 65 centiares, appartenant à M^{lle} Vinet.

Jouissance de suite.

Détail facile.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

VENTE APRÈS FAILLITE

Par le ministère de M^e BEDANE, commissaire-priseur à Angers.

Le 8 octobre 1885, à midi, rue des Cordeliers, 10, à Angers :

MOBILIER. — Armoires à glace et ordinaire, pendules, candélabres, tables, chaises, très-belles glaces, bureau, bibliothèque, fauteuils, vaisselle en porcelaine, verrerie, batterie de cuisine, linge, ouvrages divers, notamment le Tour du Monde, etc., etc. ; Vins de Bordeaux et ordinaires ; bouteilles vides.

Le 9 octobre, à midi, rue Préd'Allemagne, à Angers, près la manufacture Bessonneau.

MATÉRIEL d'entrepreneur, comprenant notamment :

Charrettes, tombereaux, camions, diable, un break presque neuf, charrette à bras, harnais divers, outils de terrassier, etc. ;

Bois de démolitions, consistant en poutres en chêne, une grande quantité de lambourdes, chevrons et morceaux de bois divers, madriers de noyer, environ 60 mètres de bordures de trottoir ;

Outils de forge, comprenant : soufflet, enclume, étau, marteaux et accessoires, ferrailles ;

Menuiserie de démolitions, une grande quantité de devantures, portes, croisées, rayons, étagères, caisiers, placards ;

Ce lot comprend plus de 700 pièces.

Le 10 octobre, à midi, rue Préd'Allemagne, continuation de la vente des menuiseries.

Au comptant, plus 5 0/0.

Pour renseignements et visiter, s'adresser à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, Angers. (609)

A CÉDER

UNE MAISON DE GROS

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.

Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.

S'adresser au bureau du journal.

CHEVAUX D'ATTELAGE

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE

Demande un employé sérieux ayant des aptitudes commerciales. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

MACHINES A COUDRE

De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXGELSIOB

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude d'exécution des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.



La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'heure, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur ; il est donc plus sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 60 gravures.

Ecrire à M. GALAND fabricant, d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.